

Intitulé de poste :	Educatrice sociale
Lieu :	Tanger Intervention dans le cadre du projet RASSIFN@ au Centre d'hébergement d'urgence pour les filles mineures en situation difficile – Tanger

1. Contexte général :

S'inscrivant dans la continuité des actions menées depuis 2019, notamment à travers le projet Chams, Rassifn@ renforce la stratégie Rassif dans les zones frontalières, en cohérence avec les politiques publiques marocaines et avec le cofinancement de l'Union européenne. Porté par Casal dels Infants en partenariat avec SURT, l'Université Pompeu Fabra et les associations marocaines AMNA et RDR Maroc, ainsi que d'autres acteurs réunis au sein des Comités Rassif, le projet sera mis en œuvre sur 24 mois dans quatre villes du Maroc (Tanger, Tétouan, Nador, Oujda) et à Barcelone.

Il vise à renforcer la protection des enfants en mobilité transnationale en intégrant de manière transversale une approche de genre intersectionnelle dans la défense de leurs droits.

2. Association porteuse de projet

Association AMNA est une association marocaine créée en 1998 à Tanger par un groupe de militantes des droits de l'homme. Depuis sa création, l'association cherche à dévoiler et à dénoncer toute forme de violence à l'égard des femmes et à briser le silence autour de ce phénomène. Elle réalise cette mission en formant les femmes à leurs droits, en les sensibilisant aux conséquences négatives de la violence sur leur personne, sur leurs familles et sur la société en général et en les encourageant à dénoncer les actes de violence qu'elles subissent. Elle offre ces services aux femmes, aux enfants marocaines et migrants.

L'Association a comme objectifs :

- Lutter contre toutes les sortes de discriminations à l'égard des femmes et des enfants.
- Sensibiliser et former les femmes à des thèmes sociaux (droits des femmes, égalité entre les deux sexes, droits de citoyenneté, code du travail).
- Renforcer le concept de l'égalité des chances.

- Développer la situation économique des jeunes filles et femmes victimes de violences.
- Instaurer des politiques sociales qui intègrent la dimension genre.

Présentation du centre d'hébergement

En 2022, **association AMNA** a démarré le projet de gestion du Centre d'hébergement d'urgence pour les filles mineures en situation difficile en partenariat avec l'entraide nationale. Le centre a pour but d'héberger en urgence les filles mineures en situation difficile, leur proposer tous les types de services intégrés afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur situation.

4. Mission générale

La Médiatrice genre, assure l'identification, l'accompagnement et l'orientation des enfants et adolescents en situation de mobilité, de rue ou de vulnérabilité, en intégrant systématiquement une approche intersectionnelle du genre dans les actions de protection.

Elle contribue à la prévention et à la réduction des violences, discriminations, exploitations et inégalités liées au genre, tout en renforçant l'accès des enfants et de leurs familles aux dispositifs de protection, aux services sociaux et aux droits fondamentaux.

5. Responsabilités principales

A. Détection et identification des situations de vulnérabilité

- Réaliser des interventions de proximité dans les rues, quartiers précaires, zones frontalières, gares, forêts et autres lieux fréquentés par les enfants en mobilité.
- Identifier les enfants exposés aux violences, à l'exploitation, à la traite, à la rue, à la négligence ou aux risques liés aux migrations.
- Identifier les situations spécifiques touchant les filles, les mineures enceintes, les victimes de violences sexuelles ou basées sur le genre et les enfants migrants.
- Établir un premier diagnostic social et psychosocial.
- Enregistrer les informations dans les outils de suivi et la base de données du projet.
- Participer à l'élaboration des plans d'intervention individualisés.

B. Accompagnement social et protection

- Assurer un accompagnement social individualisé des enfants identifiés.
- Informer les enfants sur leurs droits et les services disponibles.
- Évaluer les besoins de protection immédiate et les facteurs de risque.
- Mettre en œuvre les mesures de protection adaptées selon chaque situation.
- Assurer un suivi régulier des cas accompagnés.
- Participer aux visites à domicile lorsque cela est nécessaire.
- Veiller au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les interventions.

C. Référencement et coordination institutionnelle

Assurer l'orientation des enfants vers les services appropriés :

- CAPE ;
- structures d'accueil ;
- services sociaux ;
- établissements de santé ;
- services psychologiques ;
- services juridiques ;
- structures éducatives et de formation.

D. Assurer la coordination avec :

- l'Entraide Nationale ;
- les tribunaux ;
- les cellules de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence ;
- les établissements scolaires ;
- les associations partenaires ;
- les autorités locales et les services de protection.
- Participer aux réunions de coordination territoriale et aux mécanismes de référencement.

E. Médiation familiale

- Établir et maintenir le contact avec les familles lorsque cela est dans l'intérêt de l'enfant.
- Réaliser des entretiens familiaux et des visites à domicile.
- Faciliter le dialogue entre l'enfant et sa famille.

- Contribuer à l'élaboration des projets de réintégration familiale.
- Accompagner les familles dans l'accès aux services sociaux et administratifs.
- Participer à la prévention et à la gestion des conflits familiaux.

F. Accompagnement des filles victimes de violences

- Identifier les situations de violences basées sur le genre.
- Accompagner les filles victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques.
- Soutenir les mineures enceintes et les jeunes mères en situation de vulnérabilité.
- Assurer la coordination avec les structures spécialisées de prise en charge.
- Accompagner les démarches judiciaires et administratives lorsque nécessaire.
- Garantir une prise en charge respectueuse de la confidentialité et des droits des victimes.

G. Sensibilisation et prévention

- Concevoir et animer des activités de sensibilisation auprès des enfants, jeunes et familles.
- Promouvoir l'égalité de genre et la prévention des violences:
 - les masculinités positives ;
 - les stéréotypes de genre ;
 - la prévention de l'exploitation ;
 - les risques liés à la migration ;
 - la santé sexuelle et reproductive ;
 - les compétences psychosociales.

H. Gestion de l'information et reporting

- Assurer la mise à jour régulière des dossiers individuels.
- Produire les rapports d'activités et les fiches de suivi.
- Documenter les cas accompagnés dans le respect des règles de confidentialité.
- Contribuer à la collecte des données quantitatives et qualitatives du projet.
- Participer aux exercices de suivi-évaluation et de capitalisation.

5. Compétences requises

Connaissances techniques

- Protection de l'enfance.
- Violences basées sur le genre.
- Travail social et accompagnement psychosocial.
- Médiation familiale.
- Référencement institutionnel.
- Approche intersectionnelle du genre.
- Droits de l'enfant et connaissance en cadre juridique national.
- Migration et mobilité des enfants.

Compétences professionnelles

- Conduite d'entretien individuel.
- Évaluation psychosociale.
- Gestion de cas.
- Animation de groupes.
- Communication interculturelle.
- Travail en réseau.
- Rédaction de rapports.
- Gestion des situations d'urgence.

Qualités personnelles

- Écoute active.
- Empathie.
- Discrétion et confidentialité.
- Sens de l'organisation.
- Capacité d'analyse.
- Esprit d'équipe.
- Disponibilité pour les interventions de terrain.
- Respect de la diversité et de l'égalité de genre.

6. Profil recherché

- Diplôme en travail social, assistance sociale, psychologie, sociologie ou domaine équivalent.
- Expérience professionnelle dans la protection de l'enfance, les violences basées sur le genre ou l'accompagnement des populations vulnérables.
- Connaissance du contexte migratoire et des dispositifs de protection de l'enfance au Maroc.
- Maîtrise de l'arabe et du français ; la connaissance de l'espagnol constitue un atout.
- Maîtrise des outils informatiques de base et des outils de suivi social.

7. Principes d'intervention

La médiatrice genre exerce ses fonctions dans le respect :

- de l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- de la confidentialité et de la protection des données ;
- du principe de non-discrimination ;
- de l'approche basée sur les droits humains ;
- de l'approche intersectionnelle du genre ;
- des procédures de protection de l'enfance et des politiques de sauvegarde de l'organisation.

Dossier de candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à envoyer :

- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation ;

à l'adresse électronique suivante :

associationamna@yahoo.fr

Objet du mail :
« Candidature Médiateur/trice Genre et Protection de l'Enfance »